

Des travaux de 800 000 \$ pour le remplacement du système de ventilation des habitations De Carillon




À compter de la mi-août, des travaux de remplacement du système de ventilation auront lieu aux habitations De Carillon, situées au 5335, rue Notre-Dame Ouest. Ces travaux, d'une valeur de 800 000 \$, seront terminés au début du mois d'octobre 2013.

Ils engendreront des dérangements temporaires pour les locataires dont du bruit (particulièrement au 7^e étage en raison des travaux sur le toit) ainsi que le va-et-vient des ouvriers dans les corridors et dans les logements. Les ouvriers travailleront également aux alentours de l'immeuble, sur le toit et au sous-sol.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.






AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Le **12 août dernier** a eu lieu une rencontre d'information dans la salle communautaire des habitations De Carillon en présence de **Julie Chalifour**, agente de liaison, et **Doris Modérie**, surveillant de chantier, de l'architecte ayant conçu le projet et de l'entrepreneur **de MC Ventilation**. Les **26 locataires** présents à cette rencontre ont ainsi pu discuter des travaux, qui débutaient le jour même par le nettoyage des conduits de ventilation, ainsi que des grandes étapes des travaux à venir. Ils ont été informés que les travaux répondraient aussi à deux de leurs préoccupations  air dans les murs des corridors qui ne devrait plus être aussi froid et la température de l'eau qui devrait être plus facilement contrôlable et moins sujette à de grands écarts (eau trop chaude ou trop froide).



Les locataires ont aussi profité de cette rencontre pour savoir si les clôtures de sécurité qui ont été érigées autour de l'édifice seraient bientôt enlevées. Précisons que ces clôtures ont été installées pour assurer la sécurité des locataires après que nous ayons constaté la chute possible de petits morceaux de mortier, et qu'un projet de réfection de l'enveloppe du bâtiment (portes et fenêtres, maçonnerie et balcons) est prévu l'année prochaine afin de corriger la situation. Nous vous consulterons à ce sujet avant de faire les plans du projet. Surveillez les avis à cet effet.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	Raison ou avantage recherché	RÉSULTATS
 Les conduits de ventilation seront nettoyés.	Les conduits de ventilation doivent être nettoyés .	Amélioration de la qualité de l'air
 L'unité de ventilation sur le toit sera remplacée.	Le système est désuet .	
 Le réservoir d'eau chaude domestique sera remplacé.		Meilleure efficacité énergétique

L'ENTREPRENEUR

MC Ventilation est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations De Carillon. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, **entre 7 h et 17 h**. Les travaux bruyants débuteront **après 8 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

Le nettoyage des conduits de ventilation débutera le **8 août au 7^e étage** et se poursuivra vers le bas à raison d'environ d'un étage et demi par jour.

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Afin de permettre l'avancement des travaux, **votre collaboration est essentielle**, d'autant plus que les ouvriers entreront dans votre logement pour y travailler.

Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux. La marche à suivre est la suivante.

1. L'entrepreneur prendra rendez-vous pour entrer dans votre logement. Veuillez noter que les travaux dans les logements commenceront **après 8 h. Lorsqu'il sera temps** d'effectuer les travaux dans votre logement, **l'entrepreneur vous préviendra** et posera une note sur la porte de votre logement **48 heures à l'avance** pour que vous laissiez entrer les ouvriers chez vous, au moment fixé.
 - a. **Assurez-vous d'être présent** au moment déterminé par l'entrepreneur ou, si vous ne pouvez y être, **désignez une personne de confiance, un voisin ou un ami** pour vous remplacer.
 - b. **Si, pour une raison majeure ou imprévue**, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé (absence prolongée, séjour à l'hôpital, voyage, etc.), nous vous demandons d'en **informer le plus rapidement possible les ouvriers sur place**.
 - c. Vous pouvez aussi signer la feuille de consentement qui autorise l'entrepreneur à effectuer les travaux chez vous en votre absence. Pour ce faire, communiquez avec votre **agente de liaison, Julie Chalifour, en composant le (514) 868-3250**.
2. Une coupure d'eau chaude devra être effectuée en cours de chantier. **Elle débutera vers 20 heures et durera environ 24 heures**. L'eau froide sera toujours disponible pendant ces travaux. Vous serez avisés de la date de cette coupure **au moins 48 h à l'avance**. Veuillez en tenir compte dans vos activités journalières.



PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour prévenir les accidents, tenez-vous loin des équipements de l'entrepreneur, du périmètre de sécurité et des zones de travaux.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS DE CARILLON

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Julie Chalifour
- ◆ Surveillant de travaux :
Doris Modérie
- ◆ Directeur de projets :
Mouloud Raaf



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Raoul Simion
- ◆ Agente de location :
Michelle Coutu
- ◆ Organisateur communautaire :
Patrick Benjamin



Les travaux majeurs prévus dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Communauté métropolitaine de Montréal.



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de travaux majeurs prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de consultation qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Ève Cardinal

Révision
Linguitech

Graphisme
2NSB